



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

RÉUNION DU 3 OCTOBRE 2022

Présents : Mme Gontarczyk (Présidente) – Mme Bastos
MM. Jasemin - Le Nagard – Sénécal

Assistent : Mme Escroignard (Comité) – M. Allard (CTDAP).

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

RAPPEL

Toutes les feuilles de plateaux et feuilles de présence des clubs doivent être enregistrées sur FAL. Aucun document ne doit être envoyé par courrier, mail ou déposé au DVOF. La commission ne pourra plus prendre en compte ces documents.

En cas de non-respect de ces consignes les clubs s'exposent à une amende après 2 réclamations par FAL sur footclub.fr.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.



COURRIERS DES CLUBS

ARGENTEUIL FC : Mail du 27 09 22

Pris note de vos dates pour recevoir des plateaux U6/U7 & U8/U9 qui se dérouleront au Stade Alain Mimoun 6 Bd Héloïse

ARGENTEUIL FC : Mail du 29 09 22

Pris note du forfait avisé de vos équipes U9 sur le centre de FOSSES UF du 01 10 22

AUVERS ENNERY FC : Mail du 29 09 22

Pris note de votre interrogation concernant l'engagement de vos équipes U10/U11 et U12/U13

La Commission vous informe que vos équipes U10/U11 sont en série 3 et U12/U13 sont en série 2

Pour la coupe U12 : 1 équipe et Festival Foot U13 : 1 équipe également

Pour le Challenge U10 : 1 équipe et Challenge U11 : 2 équipes

BEAUCHAMP AS : Mail du 29 09 22

Pris note du forfait général de votre équipe 4 sur critérium U10/U11 après parution des calendriers. Cependant votre club reste en série 4 et votre équipe 4 devient un exempt.

Pris note du forfait général de votre équipe 4 sur critérium U12/U13 après parution des calendriers. Cependant votre club reste en série 4 et votre équipe 4 devient un exempt.

BEAUCHAMP AS : Mail du 30 09 22

Pris note du forfait de votre équipe 3 sur critérium U12/U13 du 01 10 22 à ST LEU FC du 01 10 22

ENT. BEAUMONT MOURS : Mail du 27 09 22

Pris note de votre demande d'engager 1 équipe U8 supplémentaire

La commission vous informe que les modifications d'engagement d'équipes pour les plateaux seront prises en compte à compter du 07 11 22

ENT. BEAUMONT MOURS : Mail du 30 09 22

Pris note du forfait de vos équipes U9 sur le centre de BOUFFEMONT ACF du 01 10 22

ENTENTE BOISSY/CHARS : Mail du 03 10 22

Pris note de l'adresse du stade pour les rencontres U10/U11. A savoir : Stade municipal de Chars – Rue des Ecoles

ENTENTE BOISSY/CHARS : Mail du 03 10 22

Pris note de votre demande d'engager une équipe supplémentaire U9.

La commission vous informe que les modifications d'engagement d'équipes pour les plateaux seront prises en compte à compter du 07 11 22

CHAUMONTEL LUZARCHES AS : Mail du 30 09 22

Pris note du forfait avisé de votre équipe U12/U13 sur critérium du 01 10 22 contre GAFEPB du 01 10 22

DOMONT FC : Mail du 30 09 22

Pris note de l'adresse du stade pour les rencontres U12/U13. A savoir : Stade des Fauvettes à Domont

ECOUEEN FC : Mail Du 02 10 22

Pris note de votre demande de jouer toutes les rencontres U10/U11 à domicile à 11h00 pour la série 3

La commission vous demande de prévenir vos adversaires via Footclubs

ECOUEEN FC : Mail du 29 09 22

Pris note de demande de report des rencontres U10/U11 série 3 contre VEXIN AS suite indisponibilité de vos installations. Suite accord du club adverse, la commission reporte les rencontres au 22 10 22

ECOUEEN FC : Mail du 03 10 22

Pris note de votre interrogation sur l'engagement de vos équipes U12/U13. La commission vous confirme l'engagement de 3 équipes en série 3 groupes D – E & F.

La commission vous rappelle que le site du DVOF connaît quelques soucis sur les agendas des clubs ou calendriers.

Il faut vérifier votre agenda dans Footclubs.

ENTENTE SSG : Mail du 03 10 22

Pris note du forfait avisé de vos équipes U6/U7 sur le centre de BRUYERES BERNES USM du 09 10 22



ENTENTE SSG : Mail du 03 10 22

Pris note de votre demande de désengagement d'une équipe U6/U7, soit 5 équipes au lieu de 6

ENTENTE SSG : Mail du 03 10 22

Pris note du problème de FMI rencontré sur les rencontres de critérium U10/U11 du 01 10 22 contre ES HERBLAY

AS ERAGNY FC : Mail du 29 09 22

Pris note de votre impossibilité de recevoir les rencontres de critérium U10/U11 contre COSMO TAVERNY en raison de l'accueil d'un centre de la rentrée du foot féminin.

La commission a reporté ces rencontres au 22 10 22

ERMONT AMS : Mail du 03 10 22

Pris note de votre information quant à l'heure du début du plateau du 08 10 22, à savoir 9h30

ERMONT ACF : Mail du 29 09 22

Pris note de vos remarques pour les rencontres foot animation. Une réponse vous a été faite par mail

EZANVILLE US : Mail du 27 09 22

Voir PV du 26 09 22

FRETTOISE ES : Mail du 22 09 22

Pris note du forfait avisé de vos équipes U9 sur le centre de SARCELLES AAS du 01 10 22

FRETTOISE ES : Mail du 22 09 22

Pris note de vos remarques sur l'utilisation de FAL

GONESSE RC : Mail du 30 09 22

Pris note de votre demande de modification d'engagement de vos équipes U6/U7, à savoir : 4 équipes au lieu de 8

La commission modifie pour le prochain plateau du 09 10 22

JOUY LE MOUTIER FC : Mail du 30 09 22

Pris note du forfait de vos équipes U8 & U9 sur les centres de CERGY FC et ST OUEN AS du 01 10 22

MENUCOURT AS : Mail du 29 09 22

Pris note de l'arrêté municipal de fermeture du terrain synthétique le 01 10 22

Les rencontres U10/U11 sont reportés au 22 10 22

Pour les rencontres U2/U13, la commission vous demande de vous avec votre adversaires ST OUEN AS pour trouver une date et nous prévenir ensuite

MONTIGNY FC : Mail du 29 09 22

Pris note de votre demande de désengagement de vos équipes U10/U11 et U12/U13

OSNY FC : Mail du 29 09 22

Pris note de votre remarque sur les engagements de vos équipes. Le secrétariat a fait le nécessaire

PERSAN US : Mail du 03 10 22

Pris note de votre information sur la non-utilisation de la FMI sur rencontres de critérium U12/U13

PONTOISIENNE JS : Mail du 02 10 22

Pris note de votre demande concernant les horaires des rencontres U10/U11. L'horaire officiel pour une série 4 est bien 2 rencontres à 9h30 et 2 à 11h

PONTOISIENNE JS : Mail du 21 09 22

Pris note du forfait de votre équipe 4 sur le critérium U10/U11 du 01 10 22

PRESLES USL : Mail du 29 09 22

Pris note de l'indisponibilité de vos installations le 01 10 22 suite arrêté municipal

PUISEUX LOUVRES FC : Mail du 29 09 22

Pris note du forfait avisé de vos équipes U9 sur le centre de DOMONT du 01 10 22



PUISEUX LOUVRES FC : Mail du 29 09 22
Pris note du forfait avisé de vos équipes U8 sur le centre du THILLAY du 01 10 22

PUISEUX LOUVRES FC : Mail du 30 09 22
Pris note de l'indisponibilité de vos installations le week-end des 1^{er} & 2 10 22 suite arrêté municipal

PUISEUX LOUVRES FC : Mail du 03 10 22
Pris note de votre demande de modification des engagements de vos équipes U10/U11 et U12/U13. La commission ne peut accéder à votre demande suite à votre nombre de licenciés. Les équipes supplémentaires pourront être intégrées sur la 2^{ème} phase.

ST BRICE FC : Mail du 28 09 22
Pris note de votre demande d'engagement d'1 équipe supplémentaire U10/U11 et d'1 équipe U12/U13.
Vos équipes seront intégrées :

- Votre équipe U10/U11 (St Brice FC 7) remplace l'exempt 10 – série 1 groupe A
- Votre équipe U12/U13 (St Brice FC 6) remplace l'exempt 4 – série 1 groupe A

ST PRIX ES : Mail du 28 09 22
Pris note du forfait avisé de vos équipes U8 du 01 10 22

SURVILLIERS AVENIR : Mail du 29 09 22
Pris note de votre interrogation concernant l'engagement de vos équipes. La commission vous confirme l'engagement de 2 équipes U12/U13 – série 2 et 1 équipe U10/U11 en série 1.
La commission ne peut accéder à votre demande d'équipes supplémentaires suite à votre nombre de licenciés dans ces catégories.

LE THILLAY ESM : Mail du 30 09 22
Pris note du forfait de vos équipes U9 sur le plateau du 01 10 22

LE THILLAY ESM : Mail du 30 09 22
Pris note du forfait de vos équipes U10/U11 et U12/U13 sur les rencontres du 01 10 22

VALLEE DU SAUSSERON ES : Mail du 03 10 22
Pris note de la non-utilisation de la FMI sur la rencontre de critérium U10/U11 à ENTENTE BOISSY/CHARS

VALLEE DU SAUSSERON ES : Mail du 03 10 22
Pris note de votre demande de désengagement de votre équipe U8

VIARMES ASNIERES OL : Mail du 28 09 22
Pris note du problème rencontré avec FAL pour l'adresse du stade du centre du plateau U9 du 01 10 22

VEMARS ST WITZ FC : Mail du 27 09 22
Pris note du forfait avisé de vos équipes U8 sur le centre du THILLAY ESM et U9 sur le centre de l'ADAMOIS OL

VEMARS ST WITZ FC : Mail du 03 10 22
Pris note du forfait général de votre équipe U12/U13 après parution du calendrier

VILLIERS FC : Mail du 03 10 22
Pris note de vos problèmes de FMI rencontrés sur les matchs U10/U11 avec VERMARS ST WITZ et U12/U13 avec GOUSSAINVILLE FC

VILLIERS FC : Mail du 30 09 22
Pris note de votre demande d'affecter vos 4 équipes U9 en niveau 2

VILLIERS FC : Mail du 29 09 22
Pris note du forfait avisé de vos équipes U8 & U9 sur le centre de MONTMORENCY FC.
Pris note également de votre demande de désengagement du niveau 1

VILLIERS LE BEL FC : Mail du 30 09 22
Pris note de la confirmation du nombre d'équipes engagées :
U6/U7 : 4 équipes
U8 : 4 équipes niveau 2
U9 : 4 équipes niveau 2



Isabelle cheron : Mail du 28 09 22

Mail non traité car les courriels doivent être adressés à la commission par le biais de la messagerie officielle des clubs.

JND du 24 09 22

Suite aux conditions climatiques en juin dernier, la JND a été reportée au samedi 24 septembre 2022 sur les installations du club de CERGY PONTOISE FC. Exceptionnellement, cette Journée Nationale était réservée aux licenciés U7 et U8, et celle-ci s'est déroulée en deux phases.

Première phase à 10 heures 00

22 clubs représentant 542 joueurs et joueuses

Deuxième phase à 14 heures 00

25 clubs représentant 433 joueurs et joueuses

Soit 975 enfants présents

Malheureusement encore trop de clubs absents

Merci à la municipalité et au club de CERGY PONTOISE FC pour le prêt des installations, aux dirigeants et dirigeantes pour leur disponibilité.

Merci au personnel technique du DVOF, aux membres de la commission technique et aux éducateurs validant leur diplôme qui ont œuvré toute la journée afin que celle-ci soit réussie.

AMENDES

BEAUCHAMP AS : Forfait général de votre équipe 4 sur critérium U10/U11 après parution des calendriers


Amende : 25€

BEAUCHAMP AS : Forfait général de votre équipe 4 sur critérium U12/U13 après parution des calendriers

Amende : 25€

VÉMARS ST WITZ FC : Forfait général de votre équipe U12/U13 après parution du calendrier

Amende : 25€



**Prochaine Réunion
Lundi 10 Octobre 2022
A partir de 18h30**